

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DU
DOUBS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SEMONDANS**

DELIBERATION 2024-20

Séance du 28 août 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-huit du mois d'août à dix-neuf heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de SEMONDANS sous la présidence de M. **Pascal PAVILLARD**, Maire de SEMONDANS.

Membres en exercice : 11

Membres présents : 10

Membres votants : 11

Date de convocation : 21/08/2024

Secrétaire : Jérôme NAPPEZ

Présents : Jérôme NAPPEZ, Patrick CABAUD, Adjoints au Maire

Éric BARTHELAT, Stéphane DROUVOT, Chantal GIRARDIN, Laurent LAMY, Frédéric NARDIN, Jean-Noël SAINTOT, Thierry VEGAS **Conseillers municipaux**

Absent(s) excusé(s) : Marie-Noëlle PASCAL avec procuration à Patrick CABAUD

Absent(s) :

**Pays de Montbéliard Agglomération
Procédure de révision du plan de mobilité – consultation des PPA**

Monsieur le Maire expose,

Le projet de révision du Plan de Mobilité du Pays de Montbéliard a été arrêté en séance du Conseil Communautaire le 26 juin 2024.

Conformément aux dispositions de l'article L1214-15 du Code des Transports, il doit être soumis à l'avis des personnes Publiques Associées.

Sont ainsi appelés à délivrer un avis :

- Les conseils municipaux des 73 communes de PMA
- Le Conseil départemental du Doubs
- Le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté
- Les autorités administratives compétentes de l'Etat
- Les autorités organisatrices de mobilité limitrophes,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 11 Voix Pour, émet les remarques suivantes :

Le circuit du TADY a été modifié ainsi que les horaires qui ne correspondent plus aux besoins des utilisateurs de la commune. Le système de réservation a changé et devenu plus compliqué à gérer.

Les gros changements concernent le Pays de Montbéliard, et Semondans reste très mal desservie.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le
et affichage ou notification
le

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pascal PAVILLARD



The block contains a blue ink signature of Pascal Pavillard and an official circular stamp of the Municipality of Semondans. The stamp features the text 'MAIRIE de SEMONDANS' around the top edge and '25750' at the bottom. In the center is a coat of arms with a star above it.